

REPUBLIQUE FRANCAISE  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Le président du tribunal administratif de Nancy

Vu le code de justice administrative, et notamment son article R. 226-5 ;

D E C I D E

Article unique : Sont désignés pour exécuter les actes de procédure et assurer le greffe des audiences, les agents de greffe suivants :

Christine Barret  
Marjorie Bourgaux  
Isabelle Claudon  
Ghislaine Didier  
Neriman Durmus  
Patricia Ghyllibert  
Philippe Lepage  
Fabienne Levaudel  
Catherine Loranchet  
Aurélie Mathieu  
Catherine Mifsud  
Lucie Rémond  
Frédéric Richard  
Léa Stupar  
Lionel Thomas

Fait à NANCY, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Le président,



Sébastien DAVESNE